## ART. 1ER A N° CL518

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2023

POUR CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1855)

Rejeté

## **AMENDEMENT**

N º CL518

présenté par M. Guitton et les membres du groupe Rassemblement National

#### **ARTICLE 1ER A**

Après l'alinéa 20, insérer l'alinéa suivant :

«  $17^{\circ}$  bis Le nombre d'étrangers, par nationalité, en détention par rapport au nombre global de détenus ; »

#### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Selon le Figaro, sur 72 020 prisonniers en France, 18 068 sont étrangers en 2022. Cette surreprésentation explique en partie la surpopulation carcérale. La représentation nationale doit connaître le nombre d'étrangers ayant fait l'objet de mesures de placement en détention par rapport au nombre global des détenus en France.